

# Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Henri Parriat - BTS - Services - Métiers des Services à l'environnement - en apprentissage

## Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

### Lycée Henri Parriat - BTS - Services - Métiers des Services à l'environnement - en apprentissage (32471)

| Formation d'affectation  | Jury            | Groupe             | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de contrats saisis |
|--|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|---------------------------|
| Lycée Henri Parriat - BTS - Services - Métiers des Services à l'environnement - en apprentissage (32471) | Jury par défaut | Tous les candidats | 3                          | 21                        | 2                         |

## Les critères utilisés en 2024

| Champs d'évaluation   | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères   | Degré d'importance des critères |
|---|--|--|---------------------------------|
| Résultats académiques   | Résultats obtenus                                    | Moyennes des différentes matières de la voie professionnelle de 1ère et Tle du baccalauréat ainsi que les mathématiques et la physique-chimie                                    | Très important                  |
|   | Résultats obtenus dernière année                     | Résultats de la dernière année d'enseignement suivie   | Très important                  |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire                     | Méthode de travail                                   | Aptitude au raisonnement - Qualité rédactionnelle - Maîtrise suffisante des outils mathématiques   | Important                       |
| Savoir-être   | Implication  | Assiduité - Sérieux dans le travail et le comportement   | Important                       |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet                     | Motivation pour la formation                         | Intérêt pour la formation exprimé dans le projet de formation motivé ou lors de séquences d'information proposées - Participation à un dispositif tel que cordées de la réussite | Très important                  |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Engagements  | Engagements citoyen, étudiant, associatif  | Complémentaire                  |

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

**Les modalités d'examen des vœux**

**Les modalités d'examen des vœux**

La commission de validation a étudié chaque candidature et a effectué un classement de tous les dossiers.

**Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?**

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Bien souvent les projets motivés ne font que quelques lignes et n'expliquent pas la motivation du candidat pour poursuivre ses études en apprentissage.

La commission insiste sur l'importance de l'investissement au cours de la scolarité : les efforts, le sérieux, l'assiduité, l'implication. Ce sont des signaux positifs recherchés aussi bien par les entreprises qui souhaitent accueillir un apprenti que par notre établissement de formation. La commission conseille aux futurs candidats d'aller à la rencontre des collègues lors des forums (Studyrama, forum de l'étudiant, forums d'établissement...), de participer aux journées portes ouvertes des établissements qui les intéressent, de consulter les sites web des établissements, de l'Onisep... pour affiner leur projet d'orientation.

La commission conseille aussi de se mettre très tôt à la recherche d'une entreprise qui lui proposera un apprentissage adapté à sa formation en BTS.

**Signature :**

Pascal VILLETTE,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Henri Parriat